

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le jeudi 04 juin 2026

LE CONCERT DE MÉDINE SUBVENTIONNÉ PAR DE L'ARGENT PUBLIC

Les organisateurs invoquent leur liberté artistique pour justifier cette programmation. Cette liberté existe et personne ne la conteste. Mais lorsqu'un événement bénéficie de financements publics, le débat devient légitime.

Une délibération de "Coeur de Flandre aggro" prévoit ainsi une subvention de 20 000 € pour l'édition 2026. Par ailleurs, le site officiel du festival affiche parmi ses partenaires la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, la Ville de Bailleul.

Dès lors, il n'est plus question d'un simple choix privé assumé avec des fonds privés. Les contribuables participent au financement de cet événement et sont donc en droit de s'interroger sur les choix de programmation effectués en leur nom.

Reconquête! Nord considère que les organisateurs ne peuvent pas, d'un côté, revendiquer une totale liberté artistique et, de l'autre, bénéficier du soutien financier et institutionnel des collectivités sans accepter le débat public que cela implique.

Nous demandons :

- la déprogrammation de Médine ;
- la publication de l'ensemble des aides publiques accordées au festival ;
- que les collectivités partenaires clarifient publiquement leur position sur cette programmation.

L'argent public exige transparence, responsabilité et respect des contribuables.

BERTRAND MURAIL
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD